



L'appellation "Trappiste"

Une bière digne de foi

Sur le marché de la bière, on a vu apparaître un grand nombre de produits d'origine non monastique mais qui se donnent une image à "connotation religieuse".

C'est dans ce contexte que huit abbayes trappistes - 6 belges: Orval, Scourmont (Chimay), Westvleteren, Rochefort, Westmalle et Achel, 1 néerlandaise: Tegelen, et 1 allemande: Mariawald - ont décidé de créer "l'Association Internationale Trappiste" et de faire porter à leurs produits le logo hexagonal "Authentic Trappist Product".



Ce logo certifie que le produit qui le porte provient effectivement d'une abbaye Trappiste, qu'il a été fabriqué sous le contrôle et la responsabilité de la communauté religieuse Trappiste et que l'essentiel des revenus générés par sa vente est utilisé pour l'entraide sociale.

Seules six bières au monde sont autorisées à porter le label "Authentic Trappist Product", toutes situées en Belgique: Chimay, Orval, Rochefort, Westmalle, Westvleteren et Achel.

Les bières Trappistes répondent à 3 conditions strictes:

- la bière doit être brassée dans l'enceinte d'une abbaye Trappiste
- la bière doit être brassée sous le contrôle et la responsabilité des moines
- l'essentiel des bénéfices doit être consacré à des œuvres sociales

L'origine du mot "TRAPPISTE"



"Trappiste" est le nom populaire donné aux moines de l'un des deux grands Ordres Cisterciens qui se rattache historiquement à l'Abbaye de La Grande Trappe, en Normandie.



Père Théodore dans la salle de brassage en 1988